

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : 12V/13
N/Réf. : GM/KD//BXL2.2354 /s.541CT
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Van Belmont 14/16 et 17/19. Construction d'une passerelle au dessus de la rue Van Belmont pour relier deux bâtiments : Régularisation. Demande de permis d'Urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par : O. Bouchenak et W. Van Asch)

En réponse à votre lettre du 15/07/2013, en référence, reçue le 19/07/2013, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 21/08/2013.

La demande porte sur la régularisation d'une passerelle en aluminium et plexiglas qui a été construite en 1997 au-dessus de la rue Van Belmont, entre l'hôtel Bedford et le parking « Panorama ». La passerelle est située dans la zone de protection de la rotonde des Panoramas Castellani.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées auraient peu d'impact sur le monument protégé à proximité, mais qu'elles constituent plutôt un enjeu sur le plan urbanistique. De manière générale, la CRMS décourage fermement de tels dispositifs qui portent atteinte à la lisibilité des perspectives et du tissu urbain.

En l'occurrence, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur la demande.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Sibylle Valcke – par mail à S. Valcke, M. Vanhaelen, M. Muret, N ; De Saeger et L. Leirens
- A.A.T.L. – D.U. : MM. Fr. Timmermans